



Accueil / Vos services / Emploi et Social

EMPLOI ET SOCIAL

EMPLOI

SOCIAL

France Travail fait peau neuve en 2026

En 2026, France Travail va renforcer encore son investissement auprès des demandeurs d'emploi en plaçant la préparation des concours au cœur de son accompagnement. Le service public de l'emploi se veut une porte d'entrée unique pour toutes les personnes qui souhaitent construire un projet solide, qu'il s'agisse d'accéder à la fonction publique, aux concours de la police, de l'éducation, de la santé ou des collectivités. Grâce à un suivi plus intensif et individualisé, France Travail aide à clarifier le projet, choisir le concours le plus adapté, repérer les ressources utiles et structurer un véritable plan de préparation. Appuyé sur un réseau de partenaires sur tout le territoire, ce dispositif vise à sécuriser chaque étape du parcours pour augmenter les chances de réussite aux concours et le retour durable à l'emploi.

Cette année, l'agence pour l'emploi peut vous accompagner dans la préparation des

concours suivants :

Le concours de police : Ce concours permet d'accéder aux métiers de gardien de la paix ou d'autres fonctions au sein de la police nationale. Il comprend généralement des épreuves écrites, des tests sportifs, des évaluations psychologiques et un entretien oral. France Travail peut vous aider à construire un plan de préparation, à repérer les dates d'inscription et à travailler sur votre projet professionnel lié aux métiers de la sécurité.

Le concours de professeurs des écoles, aussi appelé CRPE : Le CRPE donne accès au métier de professeur des écoles, au cœur de l'éducation des enfants en primaire. Il évalue vos connaissances dans plusieurs disciplines ainsi que vos capacités pédagogiques et votre aptitude à gérer une classe. Notons que l'accompagnement de France Travail peut être enrichi par les ressources spécialisées disponibles sur le site <https://www.objectif-crpe.fr/> pour mieux organiser votre préparation.

Le concours d'ATSEM : Le concours d'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles permet de travailler au sein des écoles maternelles aux côtés des enseignants et des enfants. Il comporte une épreuve écrite puis un oral qui portent sur la connaissance du jeune enfant, de l'école et des missions de l'ATSEM. France Travail peut vous accompagner dans la clarification de votre projet, la recherche d'informations sur les sessions de concours et la préparation des épreuves.

MAIRIE DE VILLIERS SUR MORIN

38 Rue de Paris
77580 VILLIERS-SUR-MORIN
01 64 63 46 50

Nous contacter

